

## Avis d'Appel d'Offres (AAO)

### Société Mauritanienne d'Électricité (GROUPE SOMELEC)

#### AAO No : 15/CMI/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés actualisé paru dans le site de la SOMELEC le 23 novembre 2024.
2. **La Société Mauritanienne d'Électricité (GROUPE SOMELEC)** a obtenu un financement de l'Etat pour effectuer les paiements au titre de la **réalisation d'une centrale de 60 MW DUAL FUEL-GAZ**. Les travaux seront exécutés à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas **quinze (15) mois**.
3. La SOMELEC sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles (entité seule ou groupement d'entités) et répondant aux qualifications requises pour **réaliser une centrale de 60 MW DUAL FUEL-GAZ**.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres International Ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

**Monsieur le Conseiller chargé de la Cellule des marchés**  
**Direction Générale de la SOMELEC**  
**Avenue Boubacar Ben Amer**  
**BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**  
Et à l'adresse électronique suivante : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com)

7. Les exigences en matière de qualification sont :

#### Capacité Financière :

- a) **Le candidat doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (5) dernières années équivalent au moins à Cent Cinquante (150) Millions d'Euros.**
- b) **Le candidat doit avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de l'équivalent de Vingt (20) Millions d'Euro.**
- c) **Le candidat doit fournir les états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois (03) derniers exercices (2021, 2022 et 2023) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme.**

#### Capacité Technique :

- a) **Le candidat doit avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur au moins deux (02) marchés de construction de centrales thermiques au cours des dix (10) dernières années de valeur unitaire supérieure ou égale à soixante-dix (70) millions d'euro et qui ont été terminés et exécutés de manière satisfaisante.**
  - b) **Le candidat doit avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur au moins un (01) marché de construction de centrale électrique dual fuel-gaz au cours des dix (10) dernières années de valeur unitaire supérieure ou égale à cinquante (50) millions d'euro.**
  - c) **Le candidat doit fournir la preuve que le type de groupes qu'il propose a déjà fonctionné pendant au moins 500 000 heures de marche en dehors du pays du fabricant.**
8. Si le Soumissionnaire est un Groupement, le mandataire du groupement doit impérativement être un constructeur.
  9. Le Soumissionnaire pourra indiquer le prix de son offre dans la monnaie de tout pays sous réserve qu'elle soit convertible. Si le Soumissionnaire souhaite être payé en plusieurs monnaies, il peut formuler le prix de son offre dans ces monnaies, à condition de ne pas utiliser plus de trois monnaies en plus de la monnaie nationale (l'ouguiya).
  10. Les règlements à l'Entrepreneur seront effectués dans la ou les monnaies de l'offre et seront effectués par Lettre de crédit confirmée et irrévocable ouverte au crédit de l'Entrepreneur dans une banque de premier ordre.
  11. Les offres devront être rédigées en langue **française** et devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **14 janvier 2025 à 12H00, heure locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
  12. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis à la :  
  
**Direction Générale de la SOMELEC  
Salle de réunion du 4<sup>ème</sup> étage.  
Avenue Boubacar Ben Amer  
BP 355 Nouakchott - R.I de Mauritanie**  
**Heures d'Ouverture : le 14 janvier 2025 12H30, heure locale.**
  13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre Vingt Dis (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de dépôt des offres.
  14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Quarante Millions d'ouguiyas (40 000 000 MRU)** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valable pendant Cent Vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La garantie de soumission peut être établie par une banque installée en Mauritanie. Si la garantie de soumission est émise par une banque étrangère, elle doit être validée par une banque installée en Mauritanie.
  15. Le contrat sera un marché « Clé en Main ». L'Entrepreneur aura la responsabilité de ce qui suit :
    - a) La conception des installations ;

- b) L'exécution des travaux ;
  - c) L'exploitation et la maintenance de la centrale pendant une période de deux (2) ans à compter de la réception provisoire. L'Entrepreneur prendra en charge tous les coûts liés à cette exploitation et à cette maintenance sauf le combustible (gasoil et fuel) et les lubrifiants qui seront pris en charge par la SOMELC.
16. Le montant du marché sera un montant global, forfaitaire, non révisable et non actualisable.
17. Le montant du marché couvre ce qui suit
- a) La conception des installations ;
  - b) L'exécution des travaux ;
  - c) L'exploitation et la maintenance de la centrale pendant une période de deux (2) ans à compter de la réception provisoire.
18. La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel offre.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT**  
**Dr. Sidi SALEM MOHAMED EL ABD**